



# PRÉFÈTE DE LA CREUSE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Guéret, le 23/05/2022

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Genouillac accueille le 13<sup>ème</sup> challenge de révision du code de la route

Dans le cadre du Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2022, la préfecture de la Creuse et l'Association Prévention Routière organisent la troisième manche du 13<sup>ème</sup> challenge de révision du code de la route. Cette action, gratuite, se déroulera le samedi 28 mai 2022 à la salle des fêtes de Genouillac, de 19h à 22h.

Ce challenge, constitué d'une série de 40 questions de code, est ouvert à toutes les catégories d'âge. Pendant la correction des copies, un point accidentalité sera réalisé par la gendarmerie, puis la correction générale du quiz permettra d'échanger avec l'ensemble des participants. Des récompenses seront remises aux gagnants selon les catégories d'âge suivantes: moins de 18 ans, 18-65 ans et + de 65 ans. Une collation sera offerte par la commune

La prochaine manche aura lieu le samedi 2 juillet en soirée à la salle des fêtes d'Azerable (23). Une grande finale, regroupant l'ensemble des vainqueurs des précédentes soirées « challenge » de l'année sera organisée d'ici la fin de l'été.

### Contact presse Cabinet de la Préfète

**Victor FLEURY**

Tél. : 05.55.51.58.95 – 06.31.79.06.08

Courriel : [victor.fleury@creuse.gouv.fr](mailto:victor.fleury@creuse.gouv.fr)

Bureau départemental de la communication interministérielle

 [www.creuse.gouv.fr](http://www.creuse.gouv.fr)

 Préfète de la Creuse

 Préfète de la Creuse